



# CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE de la CORRÈZE

Standard Direction  
05.55.20.69.40  
Emploi-Concours  
05.55.20.69.41

## **Examen Professionnel d'accès au grade de TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL de 2<sup>ème</sup> classe 2023**

*(au titre de la promotion interne)*

### **Spécialité Réseaux, Voirie et Infrastructures**

#### **Liste d'admissibilité**

*(établie à l'issue de la réunion du jury du 1<sup>er</sup> juin 2023)*

Les candidats dont les noms suivent sont déclarés admissibles par le jury et sont admis à se présenter à l'épreuve orale d'admission :

**Attention**, ces résultats sont donnés à titre indicatif, seule la convocation individuelle pour l'épreuve orale fait foi.

- BARDEL Franck (n°4)
- BIGOT Benoit (n°11)
- BORDAS Sébastien (n°13)
- BUGEAU Frédéric (n°16)
- CHAMBON Clement (n°21)
- DEPIERREFIXE Anthony (n°35)
- DUVERGER Romain (n°41)
- DUZON François (n°42)
- FAURE Michel (n°44)
- FRUITIER Michel (n°49)
- FUSEAU Ludovic (n°50)
- GALLICE Cyrille (n°51)
- GUIBERT Thomas (n°55)
- JOUVELIN Julien (n°60)
- LABAT Michael (n°61)
- LANOT Gilles (n°63)
- LEBLANC Ludovic (n°66)
- LOPEZ Sébastien (n°70)
- MAZABRAUD Christophe (n°78)
- MOUSSELON Pierre (n°83)
- OLEOTTO Laurent (n°85)
- PLANTIN Fabrice (n°89)
- RABETTE Laurent (n°92)
- ROBIN Sébastien (n°95)
- ROCHAIS Aurélien (n°97)
- TOURRET Pierre-Jean (n°104)

**Nombre de candidats déclarés admissibles : 26**

**Rappel** : les épreuves orales d'admission se dérouleront les 13 et 14 juin 2023 dans les locaux du CDG à TULLE.